

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 17 février 2026

PROCES VERBAL

Madame le Maire

Merci beaucoup.

Nous devons désigner une secrétaire de séance.
Je vous propose Mme Olympe PAGLIA
Y a-t-il des oppositions ?
Je vous remercie.

Nous allons adopter les procès-verbaux des
Conseils municipaux des 16 et 19 décembre 2025.
Avez-vous des questions ou des remarques sur
ces PV ? Je vous remercie.

Mme le Maire

Chers collègues bonsoir.
Je vous propose de commencer. Nous allons
procéder à l'appel des présents.

Étaient présents : : M. LIMA Emmanuel, Mme
LEROY Marie-Pierre, Mme ROTH Michèle, M.
MAITROT André, Maires-Adjoints, MM. BALLAND
Alain, TRIAULAIRE Jean-Pierre, BRUNET
Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-
Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI
Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique,
MM. GOUJARD Pascal, NEFFLIER Pierre-Marie,
Mme PERNOT Marie-Evelyne, M. PAULET
Philippe, Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda,
Mmes JOSSO Gorete, M. GROSJEAN Sébastien,
Mme PAGLIA Olympe, M. CORNEVIN Jean-Pierre,
Mme ROGE Patricia, M. LAROCHE Sébastien,
Mme GARET Sylvie et M. BALLANFAT Florent
formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absentes représentées :

Mme Meryam ERCAN mandataire
Mme Michele ROTH

Mme Stéphanie EDESA mandataire
M. Emmanuel LIMA

Mme Sandra DURUPT mandataire
Mme Catherine LEDOUBLE

M. Renaud BOSSAERT mandataire
Mme Marie-Pierre LEROY

M Farid RAHAMNIA mandataire
M. Pascal GOUJARD

TAUX D'IMPOSITION 2026 – TAXES DIRECTES LOCALES

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

BUDGET PRIMITIF 2026

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

M. Jean-Pierre CORNEVIN

Nous voici au moment de l'examen du dernier
budget de ce mandat et comme vous l'avez
souligné fort justement, ce budget primitif 2026
devra être suivi d'un budget supplémentaire à
l'issue de l'élection municipale afin de permettre à
la nouvelle municipalité de définir ses propres
priorités et d'effectuer ses choix d'investissement.

L'heure est à la confrontation démocratique, et nous
avons la possibilité d'exprimer nos différences dans
le cadre de la campagne électorale qui est
maintenant commencée. J'estime donc que le vote
de ce budget ne doit pas servir d'arène, ou de
tribune à des déclarations polémiques. Cela n'a
d'ailleurs jamais été le cas.

Nous ne sommes pour autant jamais privés d'exprimer nos désaccords sur un certain nombre de sujet qui nous semblaient essentiels comme la question du lien social, de la protection de notre environnement, qu'il aurait été préférable de prendre à bras le corps il y a 6 ans.

Depuis la fracture sociale s'est aggravée, la crise écologique est là, la question démocratique doit nous interroger et notre projet vise à y répondre, de façon responsable avec toujours en ligne de mire l'intérêt général.

Bien gérer est une nécessité, mais il est tout aussi important que les choix budgétaires de la commune soient décidés à la lumière des attentes de la population et de la réalité sociale de la commune.

C'est un exercice qui demande une approche complètement différente dans la relation qu'un Maire doit avoir avec ses administrés.

Moi ça m'interroge en tant qu'élu, mais également en tant que citoyen, lorsque l'on affiche, comme une marotte, un taux d'endettement 10 fois inférieur à la moyenne des villes de notre strate et que parallèlement, il puisse y avoir des jeunes qui ne peuvent pas payer leur licence sportive, ou un instrument de musique ou que certains de nos concitoyens se privent de soins parce qu'ils n'ont plus les moyens de se payer une mutuelle.

Voilà, je voudrais terminer en saluant l'état d'esprit qui a régné dans cette enceinte. Les désaccords n'empêchent pas le respect.

Dans un conseil municipal, l'opposition n'a pratiquement aucun moyen, ni aucun pouvoir, si ce n'est celui de faire entendre sa différence au moment des réunions publiques du conseil municipal. C'est donc à travers notre projet et les choix budgétaires que nous avons fait vivre nos divergences.... Et pas ailleurs.

En restant toujours sur le fond, jamais dans la critique facile ou dans la polémique de bas étage.

C'est un principe auquel nous sommes attachés et nous en sommes fière notamment dans un moment où la brutalisation de la vie politique se propage dangereusement.

Mme Patricia ROGE

Suite à la présentation de ce dernier budget qui reprend, depuis des années, le même discours, je n'entrerai pas dans les détails. Pour nous ce budget est partisan. Il illustre parfaitement votre vision politique dissimulée sous des aspects comptables.

Pour nous, comme nous l'avons toujours exprimé, une autre politique, toute aussi rigoureuse, est possible.

En tant qu'élus d'opposition nous avons toujours travaillé nos dossiers avec rigueur et engagement.

Nous avons en permanence relayé, ici ou dans les commissions, la parole et les attentes de nos concitoyennes et concitoyens, ayant pleinement conscience de notre responsabilité représentative.

Nous avons essayé, avec les éléments que nous possédions, de faire vivre le débat démocratique.

En cette fin de mandat je tenais également à souligner le climat respectueux qui a régné dans cette assemblée, tout en regrettant que nos débats ne se soient principalement limités à des « entre vous et nous ».

M. Sébastien LAROCHE

Ce que je vais dire là, je ne l'ai pas écrit. Je vais le dire avec le cœur.

Il s'agit de mon 18ème et dernier mandat dans l'Aube dans l'opposition. Cela fait 18 ans que ce budget qui est présenté, est un « copier – coller » chaque année.

Je tenais à souligner, comme mes camarades, la teneur des débats qui se sont toujours tenus dans le respect.

Je remercie également les agents municipaux qui ont le sens du service public.

Mme Sylvie GARET

Je vais avoir deux petites questions.

La première concernant le remboursement des frais de scolarité des dryats et dryates scolarisés à l'extérieur. Je crois que c'est une question que je vous ai déjà posée. Combien sont scolarisés à l'extérieur ? Où sont-ils scolarisés ? Et quel est le coût exact ? J'ai cru comprendre que c'était 4300 € au budget.

La seconde question concerne le coût réel de la vidéoprotection, vidéooverbalisation et télésurveillance. Dans la présentation du budget, on s'aperçoit qu'elle est répartie dans plusieurs secteurs.

M. Florent BALLANFAT

Je vais intervenir par rapport à une constante de ces derniers budgets, c'est la fluctuation des coûts de l'énergie. C'est une réalité par rapport à la fluctuation du marché qui est importante ces dernières années.

Je pense qu'il faut mettre en avant un facteur qui est déterminant, c'est la législation soutenue par les libéraux qui a conduit à déréglementer le marché de l'énergie et qui fait que les collectivités n'ont plus accès à des tarifs réglementés, ce qui est source d'instabilité et de difficultés.

Cela aurait été bien que la collectivité puisse s'exprimer à ce sujet. C'est bien de vouloir réduire notre consommation d'énergie, en réalisant les investissements nécessaires, mais il y a également besoin de s'exprimer sur ce sujet, comme sur d'autres sujets qui impactent la collectivité. Je pense notamment au choix du gouvernement de réduire les budgets des collectivités, de faire porter l'effort budgétaire aux collectivités. Cela n'est pas sans conséquence sur les dryats et dryates qui devront prendre leur part dans des choix sur lesquels ils n'ont pas de maîtrise. Ils vont payer la facture des choix fait par le gouvernement de se priver de recettes en taxant les plus riches par exemple, et aussi d'autres choix qui sont faits comme les 200 milliards d'aides publiques aux entreprises sans contrôle ni transparence. Ceux sont des sources d'économie pour le budget de l'État qui auraient permis de ne pas ponctionner sur le budget des collectivités.

Notre commune, comme toutes les communes, aurait une légitimité à s'exprimer sur ces sujets-là. J'aurais aimé qu'on soit plus combatif et qu'on puisse contester ces choix. Il y a peut-être une expression que je n'ai pas entendu de votre part.

Je pense que c'est important que le gouvernement entende ce que pensent les collectivités de ces choix.

Mme Catherine LEDOUBLE

Je vais commencer par vos premiers propos. J'avais prévu à la fin de la séance de remercier chacun des élus pour leur participation au conseil municipal, pour leur investissement personnel, et pour la nature et la teneur de nos échanges qui ont toujours été respectueux pendant toute la durée du mandat, ce n'est pas le cas partout.

Donc merci à tous pour le temps que vous passez pour vous occuper de la collectivité. J'ai une petite idée de ce que cela représente. C'est un vrai effort que l'on demande à nos familles respectives. Cela mérite d'être salué et largement encouragé. Merci beaucoup.

Vous avez également profité de votre intervention pour remercier les services. Je voudrais le faire à mon tour car il s'agit du dernier conseil municipal. Déjà merci pour l'élaboration de ce budget dans un temps record. Cela me semblait important qu'on puisse avoir une base pour fonctionner en attendant les élections, puis de pouvoir voter un budget supplémentaire. Il fallait pouvoir assurer la continuité des services.

Merci à la Directrice Générale des services et à l'ensemble des agents de la collectivité qui sont notre bras armé. Nous prenons des décisions mais c'est eux qui effectuent le travail au quotidien.

J'avais prévu ce temps-là à la fin mais il sera fait au début. Ce n'est pas grave.

Ensuite concernant la question de Mme GARET relative aux enfants scolarisés hors de la commune. Cela fait l'objet d'une convention entre les différentes communes de l'agglomération troyenne. Chaque fois qu'un enfant fréquente une autre commune que celle où il réside, il y a un montant forfaitaire qui est défini : 150 € par élève de maternelle et 75 € par élève d'élémentaire. Cela marche dans les deux sens et concerne uniquement l'école publique.

Des dérogations, il y en a dans tous les sens, ce n'est pas tous les ans les mêmes.

Concernant votre seconde question : le coût de la vidéoprotection se trouve en investissement, c'est le programme pluriannuel, et en fonctionnement, ce sont principalement les fluides et la maintenance. Je vous propose de vous transmettre le tableau avec les chiffres correspondants.

M. BALLANFAT, vous nous avez parlé, des conséquences de la politique nationale. J'ai toujours considéré que nous n'étions pas au conseil municipal pour parler de la politique nationale. Si vous avez envie de politique nationale, il y a bien d'autres tribunes ou d'autres assemblées.

Quand les communes se sentent trop impactées par des décisions, nous en discutons à l'association des Maires de l'Aube. Il nous est arrivé de prendre des positions conjointes, généralement cela se voit dans la presse. On est parti du principe que nous étions plus fort ensemble que seul. Il y a un certain nombre de positions qui ont été prises collectivement pendant ce mandat. Pour le reste, cela ne me semble pas faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal. Ce n'est pas la bonne place.

M. Jean-Pierre CORNEVIN

Le problème c'est qu'on prend des mesures au niveau national, enfin certains partis politiques dont vous pouvez faire partie, puis après on déplore localement de l'impact de ces décisions, comme la déréglementation du marché de l'énergie.

M. Florent BALLANFAT souligne cet aspect contradictoire entre ce que l'on déplore au niveau local et les décisions que l'on cautionne au niveau national. C'est dommage.

Mme Catherine LEDOUBLE

Je n'ai pas l'impression que le parti auquel j'appartiens ait été au pouvoir récemment.

M. Jean-Pierre CORNEVIN

Il y a eu des votes à l'Assemblée nationale malgré tout.

Mme Catherine LEDOUBLE

Quoiqu'il en soit, depuis que je suis élue vous ne m'avez jamais entendu faire de politique nationale au sein du conseil municipal. C'est un engagement que j'avais pris dès le départ. Je me suis mise à distance de la politique nationale pour me consacrer aux dryats.

M. Alain BALLAND

Je parle en tant que colistier, puisqu'il semble que les colistiers ne parlent pas au sein du conseil municipal.

Au niveau de votre intervention M. CORNEVIN, ce que je regrette c'est que vous ayez dit qu'il y a des manques au niveau de la politique sociale et que vous ayez donné comme exemple les licences sportives.

Pendant les années où j'ai été Maire, dès qu'on avait une demande pour une licence sportive, elle a toujours été prise en compte par le CCAS, et il n'y a aucune raison pour que cela ait changé.

M. Jean-Pierre CORNEVIN

J'imagine bien que le CCAS prend en charge les demandes. Toutefois, il n'est pas toujours aisé de faire la demande auprès du CCAS. Il faudrait qu'il y ait quelque chose de différent qui soit mise en place.

Vote :

28 voix pour

5 voix contre (M. CORNEVIN, Mme ROGE, M. LAROCHE, Mme GARET et M. BALLANFAT)

M57 FONGIBILITE DES CREDITS 2026

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU
TABLEAU DES EFFECTIFS CREATION D'UN GRADE
SUPPLEMENTAIRE POUR L'EMPLOI PERMANENT DE
PSYCHOMOTRICIEN**

(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU
TABLEAU DES EFFECTIFS AU 17/02/2026**

(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'EMPLOIS NON
PERMANENTS POUR FAIRE FACE A DES BESOINS LIES
A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE OU UN
ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)

Vote : unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA/ Mme Cahteirne LEDOUBLE)

**Vote : unanimité
+ non-participation des élus membres
des associations**

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES
ASSOCIATIONS RECEVANT PLUS DE 23 000 € DE
SUBVENTION**

(Lecture du rapport par Mme Marie Evelyne PERNOT)

Vote : unanimité

« SAVOIR ROULER A VELO » CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LE RCSA CYCLISME

(Lecture du rapport par Mme Claudie LANOUX)

Mme Paatricia ROGE

Vous proposez d'intégrer ce dispositif national pour les élémentaires, c'est bien. C'est un chouette dispositif.

Mais une fois que cette formation va être faite par les enfants, je me pose que question : dans notre ville, les pistes cyclables et les voies publiques permettent-elles les déplacements des enfants vers les écoles, puis vers le Collège ? Vont-ils pouvoir rouler en autonomie sur des voies sécurisées ?

Je trouve qu'il y a des actions mais elles ne rentrent pas dans une politique cohérente globale.

Suite à ce dispositif, il y a tellement de choses qui peuvent être mises en place pour que les enfants apprennent régulièrement à rouler.

Mme Catherine LEDOUBLE

On essaie de fournir des efforts pour que les enfants roulent convenablement.

Les aménagements, on tente de les faire lorsqu'il y a des travaux de voirie et que cela est possible.

Pour la répétition des formations, on a un de nos agents qui a été formé spécifiquement pour cela. Donc ce sera tout à fait possible de refaire des séquences dans le cadre de l'accueil de loisirs ou du club ados. Cela a déjà été fait.

Vote : unanimité

AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX INCLUSIVE A ECHENILLY – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ET DE MANDE DE FONDS DE CONCOURS A TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

STADE D'ECHENILLY – INSTALLATION D'ECLAIRAGE SUR LA PLAINE DE JEUX – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : unanimité

RENOVATION DU PARQUET DE SCENE ET MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE SCENIQUE TRANCHE 1 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

(Lecture du rapport par Mme Marie-Pierre LEROY)

Vote : unanimité

RENOUVELLEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA RUE DU COMMANDANT CHARCOT – FONDS DE CONCOURS A VERSER AU SDEA

(Lecture du rapport par Mme KUROWSKI Myriam)

Vote :

32 voix pour

1 non-participation (M. DRAGON n'a pas participé au vote en raison de son appartenance au SDEA)

RENOUVELLEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL TRANCHE 1 – FONDS DE CONCOURS A VERSER AU SDEA

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

Vote :

32 voix pour

1 non-participation (M. DRAGON n'a pas participé au vote en raison de son appartenance au SDEA)

Vote : unanimité

**DEPLACEMENT D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR
VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES
RECHARGEABLES SUR LE PARKING DU COMPLEXE
SPORTIF D'ECHENILLY – RUE AMEDEE GAMBAY –
FONDS DE CONCOURS A VERSER AU SDEA –
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2025/615**

(Lecture du rapport par M. Jean-Pierre TRIAULAIRE)

Mme Patricia ROGE

Juste une petite question, pourquoi on change la borne de place ?

Mme Catherine LEDOUBLE

En fait, la borne située rue Marco Polo est remplacée par une borne à recharge rapide. L'autre borne est déplacée sur un autre emplacement.

Vote :

32 voix pour

1 non-participation (M. DRAGON n'a pas participé au vote en raison de son appartenance au SDEA)

**DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT –
LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE**

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

Vote : unanimité

**ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES –
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE SERVICE
PARTAGE AVEC TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)

Vote : unanimité

**INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA DONNEE A
MME LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

Nous avons épuisé l'ordre du jour.

M. Jean-Pierre CORNEVIN

C'est une question diverse. J'aimerais vous livrer mon inquiétude concernant la bonne conformité des installations de la société PETITJEAN.

Les bruits qui proviennent de l'atelier de galvanisation sont de plus en plus importants et couvrent le bruit de la rocade. D'ailleurs depuis que la vélo-voie est ouverte des promeneurs le remarquent.

A partir de 5 h du matin, un bruit de moteur se met en route. Ce n'est pas normal de perturber les habitations alentour.

Je suis allé voir les rapports d'inspection des installations classées à risque industriel sur le site de la Préfecture. Je suis tombé sur plusieurs rapports et notamment sur une mise en demeure de décembre 2025 concernant des risques d'infiltration de produits polluants dans les sols.

J'avais également entendu que la société n'avait plus d'interlocuteur direct concernant les questions de sécurité industrielle.

Je me pose la question de l'investissement de la société dans la maintenance de ses outils industriels, sachant qu'il y a le bruit et des risques d'infiltration de produits polluants dans la nappe phréatique. J'espère qu'il n'y a pas de problème concernant le rejet des fumées.

La question économique n'est pas fleurissante. Il ne faut pas que la société rogne sur la maintenance de ses installations car il y a un risque industriel. C'est une entreprise classée SEVESO seuil bas.

Mme Catherine LEDOUBLE

Je ne vais pas rentrer dans un débat concernant une société privée. Il y a plusieurs éléments que je ne maîtrise pas.

Seulement, je vais vous apporter une information car j'avais été également sollicitée par les habitants situés à proximité concernant un bruit.

J'ai contacté l'entreprise. Ils m'ont dit qu'ils recherchaient la provenance du bruit. J'ai reçu ce matin un mail qui m'informe qu'ils ont remplacé une pièce et ils me demandaient s'il y avait eu une amélioration. Donc justement je

m'apprêtais à aller demander demain aux habitants s'il y avait une amélioration. Comme vous n'habitez pas loin, votre retour peut m'intéresser.

Nous aurons un regard attentif sur les éléments que vous nous avez indiqué.

Merci à vous.

La séance est levée.

FIN DE LA SEANCE À 21h00

La Secrétaire de Séance,

Mme Olympe PAGLIA



Le Maire,



Catherine LEDOUBLE